

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 16 NOVEMBRE 2012

Convocation du 12 novembre 2012.

Le seize novembre deux mil douze, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Danielle POIRSON, Maire.

Étaient présents : Alain LEGRAND, 1<sup>er</sup> Adjoint, Sylvie ALBEROLA, 2<sup>ème</sup> Adjoint, Dominique LIZOT, Patricia PIGEON, Ludivine RATAJEZAK, Conseillers municipaux.

Absents excusés : Christine GOURY, qui avait donné pouvoir à Danielle POIRSON, Dominique SABATIER qui avait donné pouvoir à Sylvie ALBEROLA, Lionel DECIMO, qui avait donné pouvoir à Alain LEGRAND, Bernard TALMON, qui avait donné pouvoir à Patricia PIGEON, Marlyn GRANGURY.

**Secrétaire de séance** : Sylvie ALBEROLA.

Le procès verbal du Conseil municipal du 21/09/2012 est adopté à l'unanimité.

### **Ordre du jour** :

Finances

Entretien ; Travaux

Intercommunalité et Syndicats

Noël

Questions diverses.

## **FINANCES**

### ❖ **PRIMES DU PERSONNEL COMMUNAL**

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de doter l'enveloppe des primes de fin d'année d'une somme de 2 626.71 €.

### ❖ **COMITE DES FETES**

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité de mandater la somme de 1 000 € au profit du Comité des fêtes de TIGEAUX nommé FESTIG.

### ❖ **DECISION MODIFICATIVE**

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité les modifications d'imputations demandées par le trésorier de ROZAY.

### ❖ **ACCEPTATION DE CREDIT**

Le Conseil municipal Accepte à l'unanimité le chèque de remboursement de la S.M.A.C.L. d'un montant de 660.67 € en remboursement de salaire.

## **ENTRETIEN ; TRAVAUX**

### ❖ **ENTRETIEN DES TROTTOIRS**

Le contrat d'entretien des espaces verts de la rue du Grand Morin sera reconduit pour 2013.

### ❖ **TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT**

Les travaux sont temporairement arrêtés en raison des conditions météorologiques. Ils ne reprendront probablement pas avant le printemps.

### ❖ **ENTRETIEN DE LA VOIRIE**

Une couche de point à temps a consolidé les raccords d'enrobé rue de la Forêt dans le cadre de la garantie décennale.

La réfection de la rue de Paris et du chemin de Fort à Faire ne pouvant être réalisée avant la période hivernale, une nouvelle campagne de rebouchage des nids de poules s'est déroulée le 7 novembre.

Le Conseil municipal sollicite le Conseil général pour les travaux d'aménagement des trottoirs de la rue du Grand Morin au titre de la répartition du produit des amendes de police.

#### ❖ **TRAVAUX DE REFECTION DES LOCAUX COMMUNAUX**

Considérant que le S.D.I.S. a souhaité que les locaux communaux soit passé en catégorie 4 au regard de la sécurité incendie, le Conseil municipal accepte à l'unanimité l'avenant n°1 au marché de travaux signé le 27 novembre 2011 d'un montant de 13 003.15 €.

### **NOËL**

#### ❖ **CADEAUX**

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de reconduire l'attribution de la somme de 100 € aux trois personnes âgées de plus de 80 ans, domiciliées à Tigéaux depuis 2001 et présentes dans la commune à ce jour.

#### ❖ **FÊTE DE NOËL**

Les personnes de plus de soixante-cinq ans sont cordialement invitées à déjeuner le samedi 15 décembre dans la Salle DERVEAUX.

Les inscriptions seront prises par Madame CART jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre.

Le repas sera suivi de la fête des enfants qui aura lieu à 16 heures.

Comme chaque année, un petit spectacle sera présenté par la Troupe des LOULOUFOQUES et le Père Noël passera récompenser les enfants sages.

Le Conseil espère que les Tigéens viendront nombreux.

### **RAPPORT DES DIFFERENTS SYNDICATS et REGROUPEMENTS**

#### ❖ **S.I.E.S.M.**

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité le projet de périmètre du futur syndicat d'électrification proposé par Madame la Préfète issue de la fusion du SIESM, du SMERSEM, du SIER du sud-est Seine-et-Marne, du SIER du sud-ouest Seine-et-Marne et du SIER de Donnemarie-Dontilly, et demande une aide financière pour réaliser des travaux d'éclairage public d'un montant de 13 854.23 € HT.

#### ❖ **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS CRECOIS**

##### • **Périmètre de la C.C.P.C**

Le Conseil municipal émet à l'unanimité un avis défavorable sur le périmètre proposé par le Préfet par respect de la libre administration des collectivités territoriales.

##### • **Gestion des déchets**

La Mairie est régulièrement confrontée au problème de tri sélectif (bacs bleus) au point de collecte situé rue des Meuniers. Le 7 novembre, les éboueurs n'ont pas ramassé les déchets contenus dans ces containers au motif que des ordures ménagères y avaient été mélangées. Après de nombreuses démarches, la responsable du service à la C.C.P.C. a fait revenir un camion pour évacuer les déchets qui ont été traités comme ceux des bacs verts et ne pourront donc pas bénéficier du tarif réduit.

Pour éviter ce phénomène récurrent, chronophage et couteux pour l'ensemble des intervenants, Madame OLIVIER a également fait retirer les bacs bleus. Ils sont remplacés par des bacs verts où tous les déchets peuvent être mélangés, mais leur contenu est traité au prix le plus élevé.

Le Conseil regrette que l'incivisme de certains puisse pénaliser tout un village...

Néanmoins, les personnes qui, dans un souci de préserver l'environnement, souhaitent continuer à pratiquer le tri sélectif, pourront déposer leurs bacs bleus sur le circuit du ramassage classique.

#### ❖ **S.I.R.P.**

Il y a maintenant 5 classes à DAMMARTIN, elles regroupent 64 élèves de maternelle et 40 élèves du 2<sup>ème</sup> cycle. A TIGEAUX le cycle 3 regroupe 62 élèves en deux classes.

Les élèves de TIGEAUX bénéficient de la Salle DERVEAUX pour l'éducation physique et sportive.

## ❖ SYNDICAT DES EAUX

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité la charte proposée par le Conseil général concernant les éco-conditions pour l'obtention de subventions en vue de travaux relatifs à l'eau potable ou à l'assainissement et s'engage, en sa qualité de maître d'ouvrage, à respecter les différents critères prescrits dans le cadre des subventions attribuées par le Conseil général sur la thématique de l'eau.

## ❖ S.M.I.E.P.

Afin de répondre aux obligations règlementaires, il a été ouvert, en septembre 2012, une aire d'accueil des gens du voyage de 30 places à Quincy-Voisins. Ceci donne le droit aux Communes de faire intervenir la force publique afin d'expulser les caravanes installées de façon « sauvage » sur le territoire du SMIEP.

## QUESTIONS DIVERSES

### ❖ PLU

La première réunion avec les personnes et publics associés aura lieu en décembre. Il est rappelé que le diagnostic et le dossier du P.A.D.D sont consultables en mairie.

### ❖ PROPOSITION D'ACHAT DE PARCELLES

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de proposer aux cohéritiers d'évaluer les parcelles B328, B329 et B26 à un prix global de 110 000 € et de leur racheter leurs parts.

### ❖ INFORMATIONS

#### • **Arrêtés municipaux**

Les propriétaires sont tenus de faire ramoner leurs cheminées avant le 30 novembre (le ramonage chimique par brique est insuffisant au regard des assurances).

Chaque propriétaire est tenu d'entretenir le trottoir situé devant sa propriété en toutes saisons et plus particulièrement par temps de neige ou de verglas.

Deux arrêtés ont été pris en ce sens le 12 novembre dernier.

Les riverains des voies publiques sont tenus d'élaguer leurs arbres et arbustes, à l'aplomb de leur clôture.

#### • **Formalités administratives**

L'inscription sur la liste électorale s'effectue en mairie jusqu'au 31 décembre, elle est obligatoire pour voter l'année suivante.

L'inscription nécessite la carte nationale d'identité et un justificatif de domicile.

Dans le cadre du parcours de citoyenneté, toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser (entre la date de ses 16 ans et la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant) en se présentant à la mairie munie d'une pièce d'identité et du livret de famille des parents.

Une attestation de recensement sera remise. Ce document, à conserver précieusement, est indispensable pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

#### • **INSEE**

Le recensement aura lieu du 17 janvier au 16 février 2013. L'agent recenseur rendra visite à toutes les familles. Il sera muni d'une carte officielle. Il est tenu au secret professionnel. Il remettra des questionnaires concernant le logement et les personnes qui y habitent. La participation des habitants est essentielle et obligatoire. Le Conseil demande aux Tigéens de faire bon accueil à l'agent recenseur.

#### • **Festivités**

La Salle DERVEAUX ne sera pas inaugurée avant que les travaux du Contrat Rural, portant sur l'aménagement du parking, soient terminés. Toutefois, afin que les Tigéens puissent découvrir les nouveaux locaux, **une soirée sera organisée le 12 janvier** prochain dans la salle.

#### • **Etat civil**

Le Conseil municipal félicite les nouveaux mariés : Thomas et Pamela Sanchez

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 21 heures.